

---

Nous envions l'homogénéité de certains pays. Nous regardons le Japon, la France, Singapour ou Israël et nous y voyons des sociétés regroupées autour de principes communs ou d'une priorité prédominante. La communauté de vues de leurs finissants universitaires, de leurs syndicats, de leurs entrepreneurs et de leurs médias semble donner à ces sociétés la capacité d'agir sur le plan international avec résolution et une énergie concentrée. D'autre part, nous déplorons à l'occasion l'éparpillement du pouvoir au sein du système américain, où l'interaction des institutions, des régions et des groupes d'intérêt particulier n'a jamais été aussi complexe.

En tant que Canadiens, nous devons nous demander si, dans la pratique, nous pouvons en venir à quelque chose de mieux qu'à une cohésion difficile et rapiécée de groupes et d'intérêts divergents. Nous devons nous demander s'il n'y a peut-être pas une majorité silencieuse qui attend toujours de notre politique étrangère qu'elle soit plus que la somme des parties. Nous devons nous demander si des coalitions fugaces, qui recourent à l'intérêt national et l'intérêt public, peuvent soutenir la volonté à long terme qui doit souder les liens les plus importants entre la politique nationale et la politique étrangère.

Comme toujours, il y a des courants et des contre-courants. Je crains que de nombreux groupes d'intérêt particulier ne soient maintenant fermement attachés à leur propre idée fixe. Nous pouvons écouter et nous pouvons faire des accommodements, dans une certaine mesure nous pouvons même gérer certaines contradictions. Toutefois, nous ne pouvons passer outre à la nécessité fondamentale d'une politique qui fasse une synthèse cohérente des intérêts et des priorités au niveau national. Il est donc inévitable que persistent des tensions avec certains groupes d'intérêt particulier.

Dans un régime démocratique, c'est sûrement là un signe de santé, quelles que soient les frustrations et les divergences qu'engendre le processus de conciliation. Il incombe à la politique étrangère d'une démocratie de négocier l'alignement de l'intérêt national et de l'intérêt public et de bâtir sur le consensus partout où il peut être dégagé.

Le danger tient à la fragmentation latente ou apparente de l'intérêt public en groupes divergents et irréconciliables dont il est difficile de voir les points communs. Une telle fragmentation peut paralyser le processus politique, surtout si elle est alimentée par des médias à la recherche du sensationnalisme.

S'il existe dans tout cela un motif d'optimisme, je crois qu'il tient à la continuité étonnante que j'ai mentionnée à diverses reprises. Le caractère « antigravitationnel » de notre pays et sa place dans le monde nous imposent, comme ils ont imposé aux participants à votre première conférence, aux auteurs des conférences Gray ou à ceux de la *Politique étrangère au service des Canadiens*, certaines limites et préoccupations qui se caractérisent par une remarquable constance.

Nous améliorons le dosage et l'équilibre des composantes de notre politique étrangère en matière de politiques, d'économie et de sécurité. Toutefois, nous ne pouvons, à l'instar de certains pays, en privilégier une par rapport aux autres. Nos intérêts à long terme nous interdisent également d'abandonner le rôle actif et idéaliste qui a été celui du Canada par le passé.

---